

## LES RÉFUGIÉS CLIMATIQUES : L'AVÈNEMENT D'UNE REDISTRIBUTION DE LA POPULATION À L'ÉCHELLE PLANÉTAIRE

Réfugiés climatiques, réfugiés écologiques, migrants environnementaux ou encore éco-réfugiés, qui sont ces personnes qui combinent crise migratoire, crise écologique et inactions politiques ? Zoom sur ce phénomène impliquant de plus en plus de personnes : les premières victimes du réchauffement climatique.

Ces réfugiés s'ajoutent à tous ceux qui fuient les guerres et les persécutions. Ils n'ont jamais été aussi nombreux et les chiffres risquent bien d'exploser. D'ici 2050, la Banque mondiale et l'ONU estiment qu'entre 143 à 250 millions de personnes pourraient être des réfugiés climatiques. Mais cette estimation est en réalité assez floue. **Le phénomène est difficile à cerner car il touche les personnes victimes des catastrophes naturelles brutales, qu'on ne peut pas toujours anticiper.** Mais également, les catastrophes environnementales progressives qui sont aussi difficiles à étudier avec précision.

DÉJÀ - ET DEPUIS TROP LONGTEMPS - UNE RÉALITÉ

Souvent on parle des réfugiés climatiques comme de « nouveaux réfugiés » ou de « prochains réfugiés », mais ils existent déjà bel-et-bien et ce depuis le début du XIX<sup>ème</sup> siècle. Les catastrophes naturelles se multiplient : ouragans, montée des eaux, sécheresses obligent les habitants des régions touchées à quitter leur foyer pour survivre. Mais quelles sont les conséquences concrètes sur notre écosystème ?

- Pour les **inondations** : érosions des côtes, submersions des terres, et stérilisation des eaux à cause du sel ;
- **sécheresses** : désertification, manque d'eau, sols érodés, bétails affaiblis, incendies gigantesques ;
- **ouragans et tempêtes** : destructions catastrophiques, glissement de terrain, destruction de terres agricoles.

Ces phénomènes se sont multipliés à cause du dérèglement climatique, et les climatoseptiques se retrouvent de plus en plus à court d'arguments. Car en effet, **comment ne pas faire le lien entre la fonte des glaces et les inondations, ou entre la déforestation et les tempêtes de sable ?**

**Sur la route de ces catastrophes se trouvent des agriculteurs, des éleveurs, des familles, des enfants, qui se retrouvent complètement démunis.** Depuis septembre 2022, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés est déjà venue en aide à des régions frappées par des phénomènes naturels destructeurs. En août c'était le Pakistan qui a été touché par des inondations importantes faisant 1700 morts, 12 800 blessés et 7,9 millions de déplacés. Un mois après, le Soudan a été frappé par des pluies et des crues fortes obligeant 299 300 personnes à quitter leur région. À l'inverse, la Somalie est touchée par une sécheresse brutale poussant 1 million de somaliens à abandonner leur foyer en quête de nourriture, d'eau et d'aide depuis janvier 2021. Même si ce sont les pays les plus au Sud, et les plus pauvres qui sont le plus gravement touchés, le danger existe quand même pour tous les États. Aux États-Unis, la Nouvelle-Orléans est dans une situation inquiétante à cause de la montée des eaux. À l'échelle européenne, ce sont certaines régions des Pays-Bas qui sont en danger pour les mêmes raisons. Et encore plus proche de nous, à l'échelle nationale ! Nous pouvons parler des feux de forêt en Gironde et dans les Landes qui ont détruit 62 000 hectares. Nos magnifiques îles sont aussi en danger en raison de la montée des eaux et de leur exposition aux catastrophes naturelles.

UNE PROTECTION PAS SI ÉVIDENTE

« **On ne peut pas respecter les droits de l'homme si l'environnement n'est pas sain.** » a déclaré Tamara Léger, chercheuse pour Amnesty International, pour parler de la situation catastrophique à Madagascar. Les Malgaches de la région du Grand Sud ont été obligés de se déplacer vers le Nord, il y a un an à cause d'une période de brutale sécheresse. Si on devait définir un réfugié climatique, nous pourrions dire que c'est une personne forcée de quitter son lieu de résidence à cause du dérèglement climatique soit parce que son habitat a été détruit ou soit parce que les ressources ne sont plus suffisantes pour assurer sa survie.

Toutefois, dans le droit international, le terme « réfugié climatique » n'existe pas. Et pourtant ce phénomène n'est ni récent, ni peu fréquent, bien au contraire ! N'étant pas qualifiés, ces réfugiés ne disposent donc pas de statut spécifique. Heureusement, des conventions comme celles de Genève protègent les réfugiés en général. Les ONG et les aides humanitaires se battent pour que ce terme soit reconnu et protégé par des textes adaptés. Car où renvoyer les réfugiés lorsqu'ils n'ont plus réellement d'habitation ? **En 2016, l'ONU a reconnu que le changement climatique constitue une vraie menace pour les droits de l'homme.** Une brèche s'est donc ouverte en droit international, et elle pourrait concerner des millions de personnes dans un avenir proche.

Il est à noter que les réfugiés climatiques migrent le plus souvent sur des distances courtes. Le plus souvent, ils ne sont pas en état physique de faire un long voyage, et cherchent tout simplement des ressources pour manger.



RÔLE D'AMNESTY INTERNATIONAL

Grâce au pouvoir associatif, le Jean Moulin Post a pu compter sur l'aide de l'Antenne Jeune Amnesty Lyon III et d'Amnesty International France. **Dès 2015, l'ONG s'est engagée activement pour le soutien et la reconnaissance des réfugiés climatiques.** Grâce à ses enquêtes sur le terrain, elle a montré le lien entre changement climatique et incidence sur les droits humains.

Dans son reportage à Madagascar, Tamara Léger a montré la dure réalité des conséquences désastreuses du réchauffement climatique. « **Cela fait presque deux ans aujourd'hui que nous n'avons pas eu de récolte. On ne fait que chercher des tubercules, depuis qu'il a plu des larves de criquets ont éclos. Heureusement cela nous a sauvé, s'il n'y avait pas eu de criquets, nous serions tous morts** » a expliqué une Malgache déplacée. À Madagascar nous parlons de personnes dans une détresse telle qu'elles sont obligées de se nourrir avec de l'argile et de l'eau, ou de chutes de cuir. Les enfants ne peuvent plus aller à l'école car ils sont trop faibles ou obligés d'aider à gagner quelques sous. Sur l'île, ce sont 1,5 million de personnes en insécurité alimentaire et 91% des Malgaches du Grand Sud dans le seuil de pauvreté. Même si ce thème est très suivi par l'ONG mais pas prioritaire, Amnesty International ne cesse de multiplier ses actions. Soutien aux défenseurs de l'environnement, aux populations autochtones, aux syndicats, aux populations touchées en demandant une transition rapide et juste vers une économie sans carbone qui ne laisse personne de côté, création de pétitions, et participation aux débats et aux procès pour soutenir les groupes, etc. L'organisme reste un soutien engagé et mobilisé pour soutenir les réfugiés climatiques.

Grâce aux nombreux témoignages recueillis, Amnesty International essaye de faire pression sur les politiques afin d'assurer les droits des réfugiés. La COP 27 s'est ouverte en ce début du mois de novembre en Égypte. Mais en octobre déjà, l'ONG était prête et attendait beaucoup après l'échec de la COP 26 qu'elle a dénoncé. **Alors les politiques ont-ils su être au rendez-vous ou ont-ils une nouvelle fois loupé leur fenêtre de tir ?**

ABIGAËL URBES